



Sous le patronage de

Ministero degli Affari Esteri, Ministro della Gioventù, Assessorato alle Politiche Culturali e della Comunicazione del Comune di Roma, Assessorato alle Politiche Culturali della Provincia di Roma

avec le soutien de

ACEA

media partner

Inside Art – Inside Art International - Next Exit creatività e lavoro

présentent

FESTARTE VIDEOART FESTIVAL III CONCORSO INTERNAZIONALE

Thème

VIOLENCE INVISIBLE

privée / publique / sociale

Montant global des prix : euros 5.000

Date Limite Envoi Matériels - Mardi 20 Juillet 2010

Durée maximale des œuvres : 8 minutes

Remise des prix : 15 Septembre 2010

à **“La pelanda”(MACRO TESTACCIO)** - Roma - piazza Orazio Giustiniani, 4

Nouvel espace culturel de la Mairie de Rome, géré par le Macro

Festarte VideoArt Festival - III Concours International 2010 est...

un concours d'art vidéo avec exposition, remise des prix et, par la suite, projections itinérantes des œuvres sélectionnées dans certains des principaux musées italiens.

Promoteur de l'initiative

Federculture - fédération des services publics, secteurs culture, tourisme, sport et loisirs - a parmi ses objectifs institutionnels celui de promouvoir les territoires par la culture. Federculture entend proposer des occasions d'échange et de confrontation dans le domaine culturel et diffuser la connaissance et la valorisation des processus de changement en cours dans notre société. Federculture promeut des événements et des projets favorables à un rapprochement entre des réalités différentes, à des confrontations, et par là même à un dialogue direct entre artistes de nationalités et de backgrounds divers.

Concepteur et organisateur de l'initiative

L'Association culturelle **FestArte** organise depuis 2005 le **Festival FestArte Videoart** - Concours International d'art vidéo. Cette initiative offre une nouvelle possibilité d'expression aux jeunes créateurs du secteur et aux talents affirmés et innovateurs; elle couronne les œuvres sélectionnées lors d'une cérémonie de remise des prix et prévoit par la suite des expositions, qui peuvent être itinérantes, afin de poursuivre la promotion des artistes et la diffusion de leurs œuvres.

Federculture

Piazza Cavour 17 - 00193 Roma

W: www.federculture.it | **E:** arte@federculture.it

T: +39 06 32697511 | **F:** +39 06 32120269

Associazione Culturale FestArte

Via dei Lincei, 101 - 00147 Roma -

P.Iva 08221001004 - C.F. 97344320581

W: www.festarte.it | **E:** videoart.contest@festarte.it

T: +39 06 5136278 | **C:** +39 339 3800603

THÈME

VIOLENCE INVISIBLE

Privée / Publique / Sociale

*Grammaires visuelles et poétiques pour viser une humanité
qui, pour se transformer, a besoin de retrouver son origine*

FestArte propose aux artistes le défi d'enquêter sur un type de violence qui ne lèse pas le corps, qui ne se voit pas, qui blesse sans toucher, qui offusque l'esprit, détériore l'existence et les forces vitales. La percevoir, la découvrir - air de liberté.

La **VIOLENCE INVISIBLE** est peu perceptible. Souvent elle naît dans des milieux qui devraient nous accueillir; elle peut se cacher derrière des attitudes insoupçonnables ou s'insinuer dans la contingence historique, culturelle et politique.

La **VIOLENCE INVISIBLE EST PRÉSENTE DANS LE DOMAINE PRIVÉ, DANS LE DOMAINE PUBLIC, DANS LE DOMAINE SOCIAL**. Nous sommes soumis à cette violence invisible et nous la soumettons.

Combien de dynamiques et combien de mouvements silencieux agitent le monde **personnel, familial, intime** : l'influence de mauvais maîtres abstraits et imbus d'idéologie; l'amant qui adresse à l'aimée un mot désagréable ou qui fait l'amour machinalement; l'absence; l'indifférence envers l'identité de son prochain; l'adulte qui suffoque l'imagination de l'enfant; l'ami qui sous la fausse apparence du bon conseiller murmure des mots envieux. Et encore, toute manifestation d'hypocrisie, mauvaise foi, tromperie, manque d'affectivité, raison abstraite, idéologie et croyances comme motif d'exclusion de la diversité. Toutes ces situations où le cœur se durcit, se réprime, choisit de rester impassible.

Dans le domaine **public**, ce sont les pratiques du *mobbing*, du *stalking*, le pouvoir sur les femmes et les enfants, les attentes, mais aussi l'impossibilité de choisir librement son propre avenir et son propre rythme.

Et enfin, dans la vie **sociale**, dans le large sourire des pages en papier glacé, dans les trames des pouvoirs forts, politiques et économiques, qui influencent la vie de la collectivité. Et encore dans tout autre invisible que la poétique d'un artiste peut mettre en lumière.

Découvrir la violence invisible, c'est se défendre. Atteindre la sensibilité pour parvenir à la pleine conscience. C'est s'en séparer et peut-être renaître.

Lorena Benatti
Anna Maria Panzera

Le présent règlement fixe les modalités de participation et de sélection.
Sont inclus également les instructions
pour remplir et envoyer la documentation requise.
PRIÈRE DE LIRE ATTENTIVEMENT

RÈGLEMENT

Objectifs et finalités

FestArte et **FederCulture** organisent un concours d'art vidéo dans le but de mieux faire connaître le langage audiovisuel, aujourd'hui de plus en plus diffusé surtout parmi les jeunes, d'en promouvoir la recherche et ses contenus artistiques et culturels, ainsi que de valoriser les talents émergents. La remise des prix pour les œuvres primées du concours aura lieu lors de la soirée inaugurale du Festival, qui se tiendra à Rome le 15 Septembre 2010. Le Festival prévoit aussi une exposition avec une vaste sélection des vidéos parvenues. D'autres projections des œuvres sélectionnées seront effectuées par la suite dans certains des principaux musées italiens.

Conditions pour la participation

- L'auteur doit avoir 18 ans accomplis.
- Les artistes sont invités à connaître et à respecter les normes en matière de droit d'auteur en ce qui concerne l'utilisation des musiques et des images protégées par copyright et à être autorisés explicitement par leurs auteurs à utiliser celles-ci.

Tout auteur peut inscrire au concours une ou plusieurs œuvres, en précisant qu'il devra payer les droits d'inscription et remplir les formulaires demandés pour chacune des œuvres envoyées.

Les œuvres signées par plusieurs auteurs sont permises.

Comité de Sélection

Sur décision sans appel du comité de sélection, les meilleures œuvres en concours, hors concours et les sections spéciales, qui seront présentées au cours de l'exposition, seront choisies. La composition du Comité de sélection est en voie de définition. Selon la tradition, elle sera composée d'un pool de critiques et d'experts d'art et par le directeur artistique du festival. Leurs noms et la composition du Comité seront publiés sur le site de l'Association www.festarte.it et sur le site de FederCulture www.federCulture.it.

Tous les auteurs des œuvres parvenues seront contactés et informés sur le résultat de la sélection.

Jury

Le Jury sera composé de:

Emilio Alvarez, co-directeur de "LOOP Video Art Festival and Fair" - Barcelona; **Cecilia Casorati**, critique d'art et professeur de phénoménologie des arts contemporains à l'Académie des Beaux Arts de Rome; **Bruno Di Marino**, expert en expérimentation audiovisuelle; **Raffaele Gavarro**, critique, commissaire d'expos indépendant, directeur du Festival international "Videominuto" et commissaire de l'expo de photographie et nouveaux médias à l'île de San Servolo, Venise; **Marco Maria Gazzano**, historien du cinéma et des arts électroniques, professeur de théories des rapports entre médias à l'Université Roma Tre; **Anna Mattiolo**, directeur du MAXXI - Museo delle Arti e dell'architettura del XXI Secolo; **Flavio Misciattelli**, président de la Fondation Pastificio Cerere - centre de promotion de l'art contemporain; **Adrian Paci**, artiste; **Antonio Passa**, ex directeur de l'Académie des Beaux Arts de Rome; **Olaf Stüber**, directeur de la Galerie Olaf Stüber (Berlin), spécialisée en art vidéo.

Prix

- 1^{er} prix œuvre en concours - 3.500 euro [Décerné par le Jury]
- Prix spécial "Critique d'art" - 1000 euro [Décerné par le Comité de sélection]
- Prix du public - 500 euro [Décerné par le public du Festival]
- Prix sponsor éventuel

Outre les prix en espèces, sont prévues des mentions spéciales.

Les œuvres sélectionnées en concours, hors concours et les mentions spéciales, figureront dans le catalogue officiel du prix/exposition et bénéficieront de :

- Promotion dans des lieux d'exposition et des musées.
- Communication de la part du bureau de presse du festival.
- Promotion sur la newsletter FestArte et Federculture (24.000 inscrits environ), les sites web FestArte et Federculture, les circuits artistiques et les sites web spécialisés.

Caractéristiques des œuvres

- Les œuvres vidéo doivent appartenir au genre art vidéo, correspondant à la thématique, sans aucune limitation technique de réalisation et de date de production.
- La durée maximale des œuvres est de 8 minutes (480 secondes), y compris les génériques de début et de fin.
- Les œuvres ne doivent pas être à caractère commercial (par ex. spot publicitaire).

Matériel à envoyer

1. **Format DVD (PAL)** - D'autres formats ne seront pas acceptés - **3** copies de la vidéo en bonne qualité pour projection sur grand écran y **1** copie format MP4 avec résolution standard 720x480. Les copies ne seront pas rendues.
2. **Format papier:**
 - Remplir et signer la "Fiche Technique".
 - Remplir et signer l'"Autorisation Libératoire".
 - Bref C.V. artistique.
 - Photocopie du paiement des droits d'inscription, reçu du mandat ou numéro du code moneygram.
3. **Format CD ROM:**
 - Minimum **2 photos de l'œuvre** en noir et blanc ou en couleurs, en deux définitions: pour catalogue: 300 dpi, dimensions équivalentes à un A5 (environ 14,8 cm x 21 cm) - poids maximum 5 Mo - pour web: 75 dpi. L'auteur autorise à titre gratuit la publication de ces photos sur ces différents supports : catalogue, magazine, matériel papier et/ou web de promotion du Prix et des expositions.
 - Le matériel sur papier demandé au point 2.

La compilation partielle du matériel mentionné ci-dessus pourrait entraîner l'exclusion de l'œuvre.

Date limite

Les œuvres et le matériel demandé doivent être envoyés jusqu'au **20 Juillet 2010**, dernier délai, le cachet de la poste faisant foi.

Frais de participation pour chaque vidéo envoyée

Le montant est de 10 euro (les frais bancaires sont à la charge de l'expéditeur).

Modalités de paiement :

Pour les pays de l'Union européenne : virement sur CCP intitulé : **ASSOCIAZIONE CULTURALE FESTARTE**
IBAN : **IT82 F076 0103 2000 0005 9996 314** - Code BIC/SWIFT : **BPPIITRRXXX**.

Pour les pays en dehors de l'Union européenne :

à verser par mandat international ou moneygram adressé à **Lorena Benatti (code fiscal BNTLRN60S52H223N) - Via dei Lincei, 101 - 00147 Roma, Italy**. Le code du moneygram devra être inséré dans l'enveloppe pour le recouvrement de la somme.

Ou : Les frais de participation s'élèvent dans ce cas à **22 euros** : virement sur CCP intitulé : **ASSOCIAZIONE CULTURALE FESTARTE** – IBAN : **IT82 F076 0103 2000 0005 9996 314** - Code BIC/SWIFT : **BPPIITRRXXX** - plus Code banque intermédiaire BIC/SWIFT : **POS0IT22XXX**. Les devises acceptées sont : le dollar américain (US \$), le dollar australien (AUD), le dollar canadien (CAD) ; la livre sterling (GBP), le franc suisse (CHF) et le yen (JPY).



Ces frais incluent la possibilité que chaque vidéo puisse bénéficier de la promotion de la part de l'association auprès d'organismes publics et privés, au cas où se présenterait une autre occasion d'organiser des manifestations, des expositions, des cours ou des activités didactiques.

Adresse d'envoi

Tout le matériel doit être envoyé en Recommandé avec Accusé de Réception à l'adresse suivante:
Associazione Culturale Festarte – Casella Postale 10002 –
Ag. Postale Roma Eur Viale Beethoven, n. 36 – 00144 – Roma - Italy”

Archives

Les vidéos parvenues seront classées dans les archives de l'Associazione Culturale FestArte pour les objectifs suivants : recherche, consultation, promotion, divulgation artistique et éventuelles expositions.

Expositions des œuvres non sélectionnées

- 50 œuvres parmi celles qui n'ont pas été sélectionnées seront visibles pendant le festival sur un écran et par ordre alphabétique.
- Il sera possible de réaliser, après la cérémonie de la distribution des prix, des projections de vidéos non sélectionnées, des articles ou des services d'approfondissement si sont réunies toutes les conditions nécessaires à leur réalisation.

Acceptation du règlement

La participation à la sélection comporte automatiquement l'acceptation intégrale du présent règlement et le consentement à l'utilisation et à la reproduction des matériels envoyés, photographies ou extraits de vidéo pour toute publication de caractère documentaire et promotionnelle. L'envoi des matériels vidéo pour la participation au concours implique l'autorisation à la projection intégrale des travaux pour les buts culturels et promotionnels de l'association organisatrice.

Les auteurs et/ou les producteurs de l'œuvre primée s'engagent à faire apparaître dans le générique de début ou de fin de la vidéo, si elle est exposée dans d'autres manifestations, la mention suivante : "Œuvre primée au FestArte Videoart Festival - III concours international".

Pour tout aspect non discipliné par le présent règlement, la direction se réserve le droit de prendre des décisions conformes aux principes de ce même règlement.

Comité de programmation

Roberto Grossi Président de Federculture - **Lorena Benatti** Directeur artistique - **Silvia Rossi** Supervision - **Manuela Contino** Responsable Communication.

infos et contacts Concours

Ass. Cult. Festarte tel. +39 06.51.36.278
Mobile Manuela Contino + 39 338.23.62.095 e-mail videoart.contest@festarte.it - promozione@festarte.it
web www.festarte.it
facebook : festarte

Bureau de Presse

PHLEGMATICS
Tamara Lorenzi
tel. +39 06.29.99.72
mob. +39 349.70.92.096
e-mail info@phlegmatics.com
web www.phlegmatics.com